

2022

LE POINT Marolles

BULLETIN MUNICIPAL #149



Le coin Nature

p.10



Le coin Urbanisme

p.14



Le coin Culture

p.24

Chers habitants,

Deux ans déjà d'incertitudes et d'habitudes bouleversées par un événement auquel nul n'était préparé et qui semble encore durer ou rester tapi en embuscade...

Depuis le début de l'épidémie, de nouvelles habitudes ont vu le jour, d'abord obligatoires et maintenant fortement recommandées comme le port du masque et les gestes barrières.

Malgré tout cela, l'équipe municipale renouvelée a utilisé toutes ses ressources pour travailler à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants et à maintenir autant que faire se peut des événements incontournables et joyeux comme le furent le 14 juillet et la soirée d'Halloween.

Malheureusement, nous avons dû annuler à la dernière minute notre traditionnelle cérémonie des vœux à cause d'une nouvelle vague épidémique qui présentait un réel danger pour la santé de tous.

Pour les membres de l'équipe municipale comme pour beaucoup d'entre vous, il a été difficile d'échapper au virus mais le travail n'a jamais cessé.

Nous restons très attentifs au sort de notre regroupement scolaire Marolles/Champigny-en-Beauce/Averdon qui va malheureusement une nouvelle fois connaître une fermeture de classe à Champigny due à des effectifs toujours en baisse.

Après l'élan de solidarité lors du 1^{er} confinement, nous avons encore pu sentir l'élan de générosité qui anime nos habitants à l'occasion du conflit Russo-Ukrainien lors de la collecte de produits de première nécessité qui a été mise en place au mois de mars dernier.

Ces situations extraordinaires soulignent que notre village reste attentif aux autres et qu'il sait spontanément se mobiliser mais nous obligent, en tant qu'élus, à être très attentifs à l'augmentation significative des charges qui vont nous incomber (énergie, matières premières, fournitures...) avec des dotations de l'Etat toujours en baisse et une exigence bien légitime de préservation de la planète qui devra nous conduire à repenser l'isolation et l'utilisation de nos nombreux bâtiments municipaux qui sont de véritables « passoires » thermiques représentant une charge très lourde pour notre collectivité.

Je voudrais finir en vous parlant de ma mission de Vice-Présidente chargée du développement économique à Agglopolys.

La mission d'une communauté d'agglomération en matière de développement économique est d'être attentive au tissu des entreprises qui la compose afin d'assurer du travail pour ses habitants, des ressources financières pour le fonctionnement des collectivités mais aussi de permettre à leurs enfants de poursuivre leurs études dans des structures comme les CFA (Bâtiment, Interprofessionnel), dans des antennes universitaires, dans une école d'ingénieurs (INSA) en collaboration avec tous les acteurs du territoire (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers, Région Centre Val de Loire, Département...).

La préservation de la planète nous oblige à repenser le mode d'organisation des entreprises en les accompagnant dans leur transition écologique par une démarche d'EIT (Ecologie Industrielle Territoriale) par exemple en faisant que les déchets d'une entreprise puissent être récupérés par une autre pour en faire une ressource, que leurs parkings soient mutualisés pour ne plus impacter de nouvelles terres agricoles, que des services de co-voiturage soient mis en place ainsi que des bornes de recharge de véhicules électriques...

Nous accompagnons également des porteurs de projet, entrepreneurs de demain, au « LAB d'Agglopolys », pépinière et hôtel d'entreprises qui mutualisent leurs besoins et moyens pour une meilleure efficacité.

Nous devons également penser à la réindustrialisation tant attendue de notre territoire mais qui ne se fera que dans le respect de nouvelles contraintes environnementales auxquelles nous sommes très attachés (non artificialisation des sols, réhabilitation des friches industrielles) et dans un champ très concurrentiel puisque tous les territoires aspirent à accueillir de nouvelles entreprises.

Tous les vendredis, je travaille avec mes collègues maires élus communautaires. Le partage de nos expériences, de nos réussites ou difficultés dans l'exercice de notre fonction est une véritable source de connaissances et de pratiques que je m'efforce de mettre au service de notre commune.

Je vous laisse maintenant découvrir notre nouveau Point relatant différentes actions de notre chère commune qu'elles soient municipales, associatives ou culturelles.

Bonne lecture à tous !
Sincèrement vôtre

Le Maire, Isabelle SOIRAT

Sommaire

- p.3 Équipe et commission
- p.4 Les comptes administratifs 2021
- p.6 Vie municipale
 - Organisation administrative
- p.8 Le coin jeunesse et scolarité
- p.10 Le coin de la nature
- p.14 Le coin de l'urbanisme
- p.21 Le coin du sport
- p.24 Le coin de la culture
- p.26 Le coin de l'économie
- p.28 Environnement institutionnel
- p.33 Le saviez-vous ?
- p.34 État Civil • Agenda
- p.35 La vie du village

Équipe Municipale



Conseil Municipal

	Isabelle SOIRAT	Benoit GENAY	Fabien GILLES	NicolasCONTENT	Christian TRESTARD	Jean-Marc FOURICQUET	Manon CASTEUBLE	Benoit CHARTE	Fabienne FOURICQUET	Leslie GROISIL	Marina HARDOUIN	Karine LAURENT	Jack MENAGE	Ghislaine ROGER	Anne STORELLI
Urbanisme, voirie, personnel technique	3	11	1	12	13	8	2	15	9	7	4	5	10	6	14
Finances, budget, marchés publics	●		●												
Affaires scolaires, gestion administratives	●			●											
Cadre de vie, relations avec les associations	●				●										
Information et communication	●					●									
Commissions															
Finances	●	●	●	●	●								●		●
Appel d'offres	●	●	●	●							●	●			●
Communication, accueil	●				●	●		●			●				
Vie scolaire	●			●						●		●			
Urbanisme, aménagement	●	●			●		●		●				●		●
Représentants de la commune															
ATD Agence Technique Départementale		●							●						
SIVOS				●											
SIDELC (Syndicat Electricité)												●	●		
Référent sécurité routière							●								
Pays de Châteaux									●		●				
Agglopolys															
Commission finances, RH			●												
Commission aménagement, habitat, environnement		●													
Développement économique et attractivité du territoire									●						
Innovation sociale et solidarité												●			
Culture, loisirs, sport, tourisme						●									
	Maire	1 ^{er} adjoint	2 ^e adjoint	3 ^e adjoint	4 ^e adjoint	Conseiller délégué	Conseillers Municipaux								

Les comptes Administratifs 2021

Fonctionnement - Recettes

042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
15 179 €

2%

013 - Atténuations de charges
32 875,45 €

4%

74 - Dotations, subventions et participations
146 499,61 €

18%

002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit) 2020
217 559,06 €

27%

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses
11 763,77 €

1%

77 - Produits exceptionnels
5 769,60 €

1%

75 - Autres produits de gestion courante
2,11 €

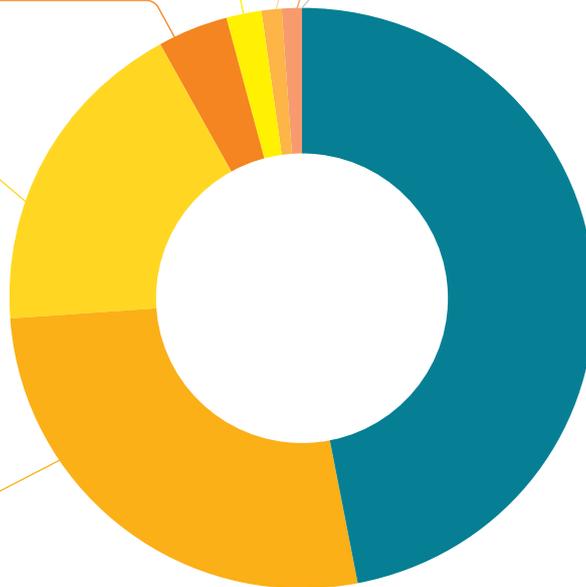
0%

76 - Produits financiers
0,40 €

0%

73 - Impôts et taxes
377 578,23 €

47%



Fonctionnement - Dépenses

042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
25 295,89 €

5%

014 - Atténuations de produits
1 808 €

0%

65 - Autres charges de gestion courante
147 875,89 €

31%

67 - Charges exceptionnelles

0%

022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)

66 - Charges financières
5 366,94 €

-1%

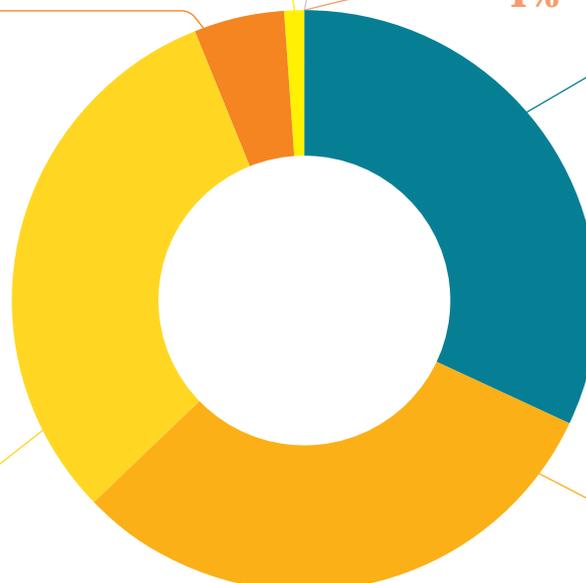
023 - Virement à la section d'investissement

011 - Charges à caractère général
154 383,74 €

32%

012 - Charges de personnel et frais assimilés
151 394,38 €

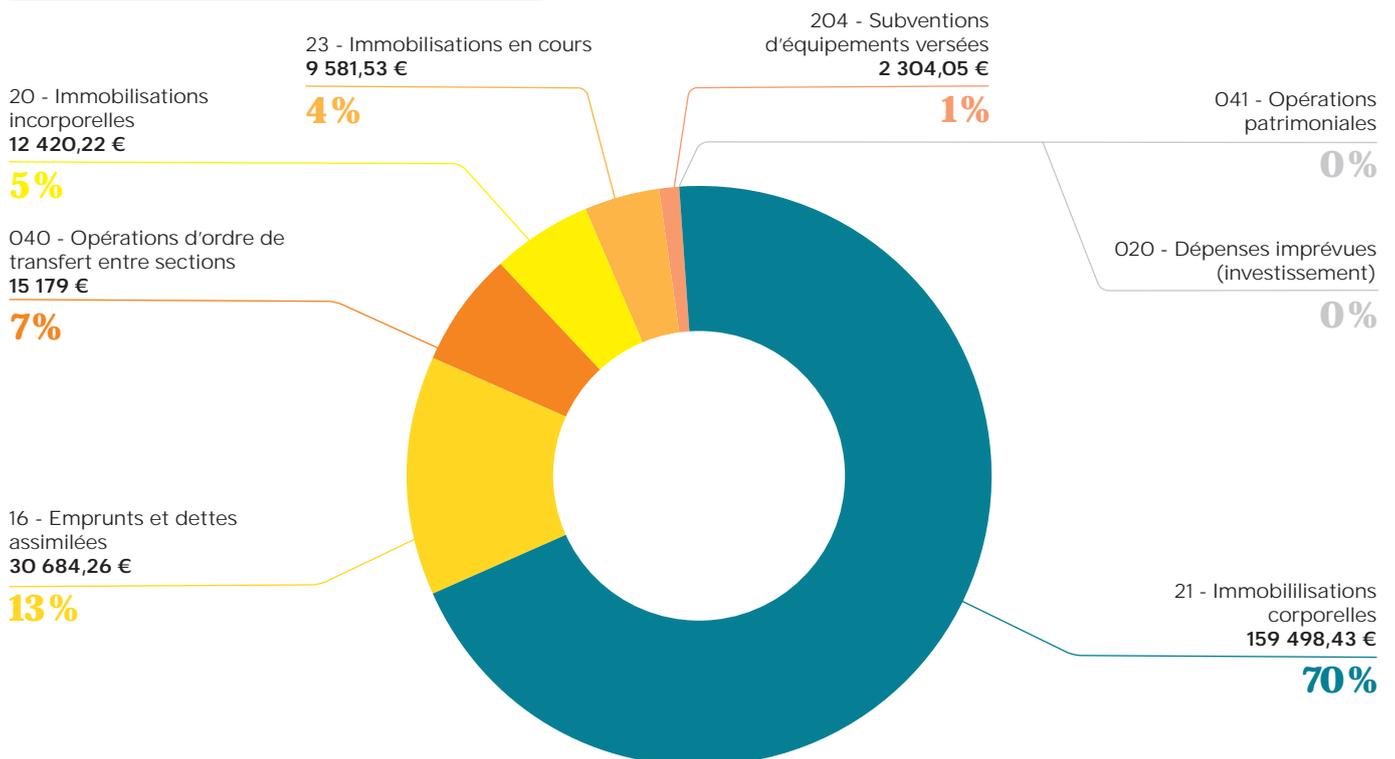
31%



Investissement - Recettes



Investissement - Dépenses



Les archives MUNICIPALES

AVANT



APRÈS



Consécutivement à un audit des Archives départementales et à leurs préconisations, les nouveaux élus, soucieux d'avoir une vue d'ensemble des activités municipales et afin de faciliter leurs recherches, ont fait appel à une archiviste professionnelle, Alexia GILOT, pour une mission de 5 mois afin de prendre la suite de l'archivage communal qui n'avait pas été effectué depuis 2005, année où une archiviste avait effectué une mission identique pendant 3 mois.

La mission confiée à Alexia consistait à traiter les archives contemporaines de la commune (soit les archives de 1980 à nos jours) avec tri, classement, préparation des archives à éliminer et rédaction des bordereaux d'élimination à faire valider par les services des archives départementales. Une action de sensibilisation de la secrétaire de mairie à l'archivage lui a également été demandée.

Désormais, les archives s'étendent sur 2 salles et non plus sur une seule, au 1er étage du secrétariat de mairie.

Cette extension permet de suivre rigoureusement le plan de classement, tout en laissant des espaces libres pour les potentiels accroissements, notamment dans certaines séries comme l'urbanisme.

Cette réorganisation a nécessité un travail de manutention important de désencombrement et un relevé complet de toutes localisations des boîtes pour les indiquer dans le répertoire. Deux rayonnages métalliques supplémentaires ont été installés notamment un rayonnage réservé aux archives éliminables une fois le délai de conservation passé.

Le stockage des fournitures dispersé entre le rez-de-chaussée et la salle des archives a été rationalisé, des stores tamisants ont été posés afin de préserver les archives de la lumière et de la chaleur.

Cette mission a représenté pour la commune une dépense de 15 192 € (rémunération, charges patronales, matériel, fournitures administratives).



**Votre municipalité
se modernise !**

Dans un même cadre d'organisation administrative, la municipalité s'est doté d'un TNI (Tableau Numérique Interactif) pour travailler avec les moyens de communication d'aujourd'hui.

LES OUTILS de communication

Le site internet Marolles41.fr a été mis à jour, désormais des informations y sont régulièrement publiées



Le **POINT** devient annuel et est complété par le **Fil de Marolles** qui sera publié 3 fois par an ou plus si l'actualité le nécessite.



PanneauPocket, application gratuite sur les téléphones portables, permet d'avoir des informations mais aussi des messages d'alerte en temps réel. **N'hésitez pas à nous solliciter pour vous aider à la télécharger.**



Un nouveau **panneau d'affichage communal**, plus visible, a été posé sur le mur de la mairie face à l'entrée de la Closerie.

Sous la houlette de Jean-Marc FOURICQUET,
Conseiller Municipal Délégué à la communication

COM' DES MÔMES !

COM' DES MÔMES



Com' des Mômes est une association « loi 1901 » animée par des parents d'élèves bénévoles du regroupement scolaire d'Averdon, Marolles et Champigny-en-Beauce. Tous les parents d'élèves des trois communes sont d'ailleurs les bienvenus s'ils souhaitent s'investir avec nous, un peu, beaucoup, passionnément ou à la folie en fonction de leurs envies et disponibilités.

L'association organise au cours de l'année différentes opérations : ventes de chocolats, de brioche ou de produits locaux (chèvre, miel) par exemple. Ceux-ci nous permettent de récolter des fonds qui permettront d'organiser différentes manifestations pour les enfants. Nous organisons notamment la fête des écoles (structures gonflables, jeux, stand de barbes à papa...) pour un moment festif et convivial pour les élèves.

Retrouvons-nous

le 3 juillet à Marolles
pour la fête des 3 écoles
(Marolles / Champigny / Averdon)

Com' des Mômes apporte aussi son soutien financier aux écoles pour l'organisation de sortie ou spectacle par exemple. Pour l'année scolaire 2020-2021, 15 € ont été versés pour chaque élève du RPI de la Petite Section de maternelle au CM2, soit 2 235 € au total.

Les enfants sont au cœur de nos préoccupations et nous espérons pouvoir les gâter et les émerveiller pendant de longues années encore. Un grand merci aux parents, bénévoles, habitants des différentes communes ainsi qu'aux équipes enseignantes et aux communes de nous aider par leur actions et moyens à mener à bien nos projets.

Merci à vous !

Cette année le bureau se renouvelle avec une nouvelle équipe **Com' des Mômes**

Président Paulo MENDES

Vice-présidente Fanny REBOULLEAU

Trésoriers Mélanie & Sébastien RACINE

Secrétaires Natacha NGUEBILI & Barbara MIGUEL

Autre Membre Alexia GILOT & Julien BRUNAS

**Envie d'aider ? De participer ?
N'hésitez pas à nous rejoindre
en tant que bénévole !**

Paulo MENDES /
Fanny REBOULLEAU

Tél. 06 61 61 83 43 / 06 26 48 46 44

comdesmomes41@gmail.com



UNE SCOLARITÉ PLEINE DE PROJETS SUR LA NATURE ET LA LITTÉRATURE, SUR TROIS ÉCOLES

QUELQUES EXEMPLES...



Marolles

Classe	E ectifs	Enseignante	ATSEM
Petite Section	17 + 3 TPS	M ^{me} THIRIET (directrice-enseignante)	M ^{me} CHASSIER
Moyenne Section	13	M ^{me} DESNOUAILLES	M ^{me} GOLLANDEAU
CP	22	M ^{me} CHEROUX	

Champigny-en-beauce

Classe	E ectifs	Enseignante	ATSEM
Grande Section	20	M ^{me} HERVOUET	M ^{me} Ferdji
CE1-CE2	14	M ^{me} RICHTIN	
CE2	18	M ^{me} COAZY (directrice-enseignante)	

Averdon

Classe	E ectifs	Enseignante
CM1	19	M ^{me} MULLER (directrice-enseignante)
CM2	22	M ^{me} VEILLON

Le SIVOS et les communes mettent à disposition du personnel supplémentaire pour encadrer les élèves sur les temps de cantine et de garderie.



Les Petits bénéficient de lectures théâtralisées par le CIAS ; les Moyens trient des déchets et sortent dans la Réserve voir les « petites bêtes » ; Les CP font des activités avec l'école d'art de Blois.

Les Grandes Sections se rendront au **parc floral d'Orléans** tandis que les CE1 participeront à un **séjour cycliste écologique** autour de Chambord. Les CE2 passeront le **permis piéton**.

Les élèves d'Averdon ont mis en place **un composteur**. Une sensibilisation aux **busards** avec le CDPNE est organisée pour toutes les classes à partir du CE1.

Chaque classe participe à des **prix littéraires** tels que les Incorruptibles.

M^{me} Emilie Chaumette fait chanter et **découvrir la musique** aux enfants. Un concert uniquement ouvert aux parents, par manque de place, a eu lieu **le 12 mai à Fossé**.

M^{me} Girard **initie à l'anglais** du CP au CM2.

À noter

En raison du faible effectif de certaines classes, nous aurons une fermeture d'une classe à Champigny dès la rentrée 2022.



Petit état des lieux

EN 2020

Nous avons planté une haie d'arbres et de charmilles au niveau du plateau sportif.

EN 2021

- Un aménagement paysager a été réalisé au niveau du parvis de l'église et du monument aux Morts.
- Deux magnolias ont été plantés en face du musée des pompiers.
- Une haie variée a été installée au niveau des vestiaires des sportifs. L'aménagement ainsi réalisé permettra de limiter les accès aux véhicules non autorisés.
- Un petit verger a été créé à Villemalard dans la rue des Bruyères.
- De nouveaux bacs à fleurs avec réserve d'eau ont été installés dans différentes rues de notre village (Rue de Blois, Place de l'église, abri bus de Villemalard). Ces bacs, en plus d'embellir la chaussée, ont aussi pour but de réduire la vitesse des automobilistes en attendant un projet de sécurisation global actuellement à l'étude.

LA VIE en vert...

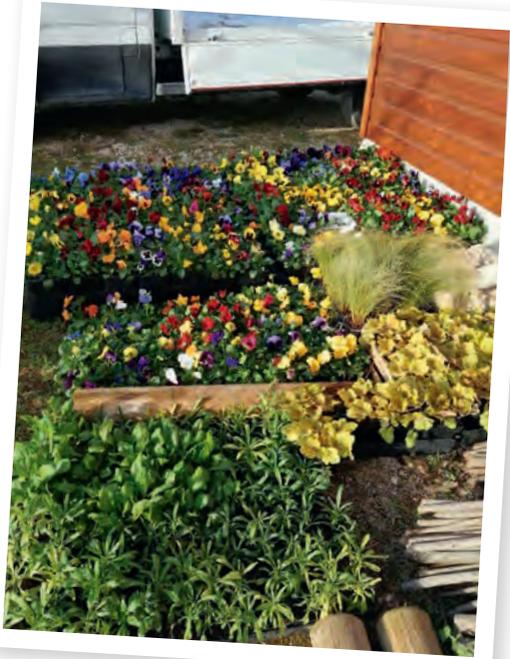
Le fleurissement du village est au cœur de la politique menée par l'équipe municipale, ceci afin de préserver notre paysage et notre cadre de vie et rendre la vie à Marolles toujours plus agréable.

Afin de mener à bien cet embellissement, nous sollicitons régulièrement le Département pour l'obtention des subventions qui financent en partie ses opérations.

PROJETS À VENIR

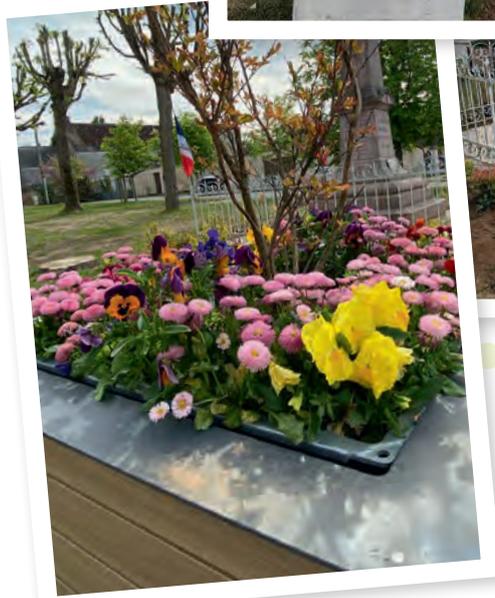
- 🍃 L'action continuera par la plantation d'arbres d'ombrage au niveau de l'aire de jeux des enfants et d'un futur terrain de pétanque.
- 🍃 Des aménagements paysagers seront réalisés au niveau des entrées de Marolles et de Villemalard, de l'entrée du lotissement des Montillons, au carrefour rue de la Fagotière et du Midi, à Villemalard au niveau du carrefour de la rue de la gare et à l'entrée du lotissement de la rue des Bruyères.
- 🍃 Une partie de la haie préservée de l'avenue de Pezay sera replantée avec des essences locales.
- 🍃 Un verger sera créé dans le nouveau jardin participatif, chemin des Forges, derrière chez Tatie Ginette, ouvert à tous les habitants : jardiniers, promeneurs, cueilleurs... et destiné à devenir un lieu de rencontre.
- 🍃 Une rue jardin va voir le jour avec le projet du « Carrefour de la Croix », voir notre article détaillé pages 10 et 11.





Avant les plantations

Bacs et Monument aux morts



Haies Vestiaires

Rosiers et Hortensias
au pied de l'église



CPDNE

Un nouveau plan de gestion pour la Réserve Naturelle Nationale des vallées de la Grand Pierre et de Vitain

Créée en 1979 par décret ministériel, la réserve naturelle des vallées de la Grand Pierre et de Vitain est l'unique « Réserve Naturelle Nationale » du Loir-et-Cher. Située sur les communes d'Averdon et de Marolles, elle s'étend sur près de 300 hectares en plein cœur de la Petite Beauce. Encore méconnu dans notre département, ce site est exceptionnel à double titre.

En premier lieu, il abrite une mosaïque de milieux naturels hors du commun, dont des forêts et boisements anciens où prospèrent mousses et lichens, faisant de la réserve une référence nationale dans ce domaine depuis les années 80.



Îlot de vieillissement, mousses et lichens (@CDPNE BC)

L'autre richesse des vallées de la Grand Pierre et de Vitain est archéologique. En effet, au cœur de la réserve, sur l'éperon de la Grande Mesle, se trouvent plusieurs monuments funéraires datant du néolithique et formant la plus grande nécropole protohistorique de la région Centre-Val de Loire, classée Monument Historique depuis 1975.

Protéger, connaître et faire connaître : le travail du gestionnaire

Depuis la création de la réserve naturelle, l'État en a confié la gestion au Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE).

C'est à lui qu'incombe la mission de préserver le patrimoine naturel du site. Pour se faire, il programme et met en œuvre un plan d'actions appelé « Plan de Gestion », validé par le préfet du Loir-et-Cher.

Mais de quelles actions parle-t-on ?

Il s'agit tout d'abord d'éviter la dégradation des milieux et le dérangement des espèces. C'est le rôle de Yann Vivien, garde-technicien au CDPNE, sous la responsabilité de Blandine Cassagne, conservatrice des sites, mais aussi des agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). En complémentarité, ils effectuent une surveillance constante afin de faire respecter la réglementation et assurer la sécurité des promeneurs. Très bons connaisseurs du terrain, ils sont également là pour vous renseigner. N'hésitez pas à les aborder, ils sont toujours heureux de pouvoir répondre à vos questions.



Pelouses calcicoles
de la Grande Mesle (@CDPNE BC)

Ensuite, parce que l'on ne protège bien ce que l'on connaît bien, la réserve fait l'objet d'inventaires et d'études réguliers afin d'observer l'évolution des espèces animales et végétales et de leurs habitats, et ainsi mieux adapter les mesures de gestion.

Enfin, la connaissance est véritablement utile lorsqu'elle se partage. C'est tout l'enjeu des actions de sensibilisation du public proposées toute l'année par la conservatrice, le garde mais aussi nos éducateurs à l'environnement. La Maison de la Nature et de la Réserve située à Marolles reste le lieu privilégié du départ de visites guidées ou de l'organisation d'ateliers et sorties pendant les vacances scolaires.

La réserve à l'horizon 2030 : « renaissance » de la zone humide et nouveau plan d'interprétation

L'année 2022 verra débuter le 6^e Plan de gestion de l'histoire de la réserve qui sera mis en œuvre sur une période de 10 ans.

Difficile de décrire en quelques lignes les nombreuses actions prévues dans ce nouveau plan. Évoquons cependant deux projets d'envergure qui auront un impact fort sur la vie de la réserve.

C'est le cas des chantiers de restauration entrepris dans la zone humide, aux abords de la Cisse. Ce secteur n'avait pas été géré depuis la fin des années 80. En effet, rien n'est possible dans une réserve sans l'implication des propriétaires fonciers. En acquérant en 2020 l'ensemble des parcelles situées en zone humide,

le Conseil Départemental de Loir-et-Cher a permis d'engager un travail déterminant pour l'épanouissement de la biodiversité inféodée à ces milieux. Après d'importants travaux de réouverture de prairies (abattage de peupliers), le nouveau plan prévoit la mise en œuvre d'une gestion par pâturage bovin. Des suivis seront également mis en place pour évaluer la restauration et la gestion réalisées. Enfin, une modification de la géomorphologie de la Cisse (reméandrage) est prévue en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse.



Caloptéryx éclatant
(@CDPNE MR)



Travaux de restauration en bord de Cisse
(@CDPNE MR)

Autre enjeu majeur de ce nouveau plan qui vous concerne tout particulièrement : la valorisation de la réserve et la sensibilisation du public. Véritable sanctuaire pour la biodiversité, une réserve naturelle doit aussi pouvoir s'ouvrir aux habitants du territoire et au public de passage. C'est un défi permanent que cet équilibre à trouver entre la préservation d'un patrimoine fragile et la présence humaine liée aux différents usages : entretien des milieux, chasse, promenade, activités sportives. Sans

oublier que les terrains de la réserve sont pour la plupart situés en propriétés privées. Pour résoudre cette équation, donner à voir et à comprendre la richesse et la vulnérabilité de la réserve, un plan d'interprétation sera réalisé. Les habitants de Marolles et d'Averdon y seront bien sûr associés, aux côtés des propriétaires, élus locaux et autres usagers de la réserve. Afin qu'ensemble, nous joignons nos efforts au bénéfice de cet espace rare et précieux !

**Une question sur la réserve
de Grand Pierre et Vitain
ou la Maison de la Nature
et de la Réserve ?**

Contactez le CDPNE au 02 54 51 56 70
ou par courriel : contact@cdpne.org.

Visitez aussi notre site internet www.cdpne.org
et suivez-nous sur 



Les travaux *en cours*

Carrefour de la croix

S'inscrivant pleinement dans la politique d'embellissement et de sécurisation du village, l'aménagement du « Carrefour de la Croix » porte d'entrée de notre école et de la Réserve de la Grand Pierre et Vitain (à l'intersection des rues de la Garenne, du Pont, de la Mairie et du Parc) sera finalisé à l'automne.

Une « rue jardin » (accessible aux riverains et au bus scolaire) embellira l'accès à l'école dont le parvis sera végétalisé afin de l'intégrer à l'environnement de la réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain. L'ensemble du projet a été validé par les services de la Préfecture et de la gendarmerie.



1

La première phase, déjà enclenchée, concerne l'enfouissement des réseaux électrique et de télécommunication et la mise en place d'un nouvel éclairage public au niveau de la rue du parc.

2

La deuxième phase concerne le renouvellement des réseaux d'eau potable au début de la rue de parc, réalisé par Agglopolys.

3

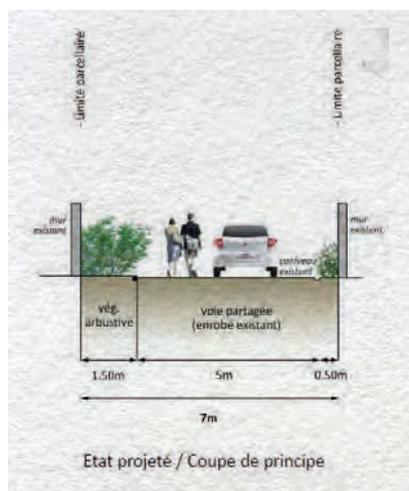
La troisième phase concerne la partie BTP : voirie, caniveau, plateau et espaces verts, calendrier suivant l'approvisionnement des matériaux et plantations.



Rue du Pont Rue de la Garenne



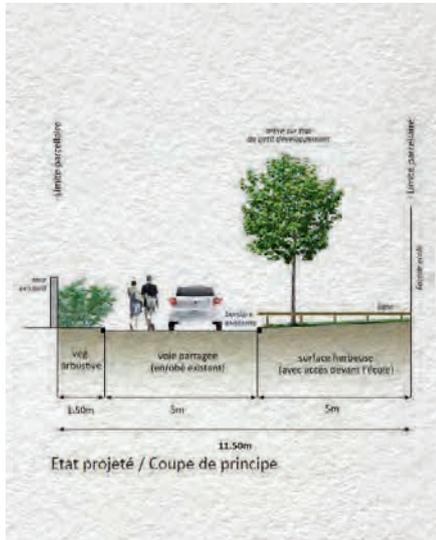
État projeté / Vue de principe



La rue du Pont et la rue de la Garenne deviendront des « rues jardins », voies de communication bordées de verdure. Ces espaces partagés, déjà implantés dans de nombreuses communes, sont conçus pour être partagés par les piétons, les cyclistes et les véhicules motorisés, servant à la fois de corridor de déplacement et de milieu de vie. **La priorité est accordée d'abord aux piétons**, puis aux cyclistes et enfin aux conducteurs de véhicules motorisés comme l'indique clairement la signalisation.

École

L'ancienne zone de stationnement devant l'école sera enherbée et arborée pour être en cohérence avec l'accès de la réserve Naturelle.



État projeté / Vue de principe

Îlot Joly

Une zone de stationnement sera créée au niveau de l'îlot Joly avec une signalétique. L'éclairage sera revu en conséquence.

L'entrée se fera par la rue du Parc et la sortie se fera par la rue de la Mairie.

Cet aménagement aura le double avantage de créer du stationnement au plus près de l'école et de donner une nouvelle vie à cet espace laissé trop longtemps à l'abandon.



Une circulation nouvelle à Marolles

Dès le début de son mandat, la nouvelle municipalité a voulu réfléchir sur le « mieux-vivre » à Marolles. Ceci passait, entre autres, par une étude sur la circulation dans le bourg.

1

Phase d'études

Un audit a donc été confié à l'agence technique départementale (ATD41) qui a apporté son expertise tant réglementaire que technique, pour proposer des projets d'aménagements sur notre voirie.

Sur l'ensemble des voies étudiées, le diagnostic a permis de mettre en évidence deux principales problématiques de sécurité :

- Le déplacement des piétons est peu sécurisé et non continu sur l'ensemble du périmètre étudié.
- Un manque de cohérence entre l'environnement et la limitation de vitesse imposée aux véhicules et des panneaux signalétiques à renouveler et repositionner.

2

Les projets

Pour donner suite à ce constat, nous avons décidé de réaliser :

- La sécurisation du carrefour de la Croix. Voir l'article éponyme dans ce numéro.
- La sécurisation de la traversée de Marolles.

Ce dernier point se déclinera en deux temps :

- La mise en cohérence de la signalétique et la création de zones de circulation adaptées à l'environnement et à la sécurité.
- Des aménagements représentant des investissements importants, pour lesquels une recherche de subventions est en cours. Nous reviendrons sur ceux-ci lors d'une prochaine parution.

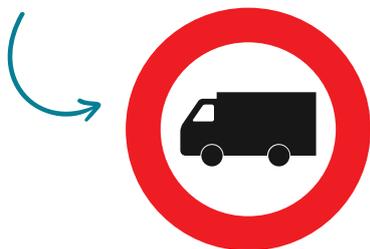
3

Actions

C'est ainsi que l'ensemble de Villemalard a été passé en zone 30 et que l'ensemble des panneaux ont été remplacés.

Nous connaissons tous le problème récurrent de la sécurité sur la route de liaison Marolles-Villemalard. Une piste cyclable serait une réponse optimale, mais, malheureusement irréalisable à ce jour, pour des raisons foncières et budgétaires. Mais ne souhaitant pas rester dans l'attente, courant 2022, nous mettrons en place une voie partagée (Chaucidou) entre le centre-bourg de Marolles et Villemalard afin de faciliter une liaison douce et plus sécurisée.

L'accès à Villemalard et Marolles sera exclusivement limité aux poids lourds de moins de 3T5 (hors livraison), la signalétique sera renouvelée dans cette optique.



Accompagné de deux panonceaux

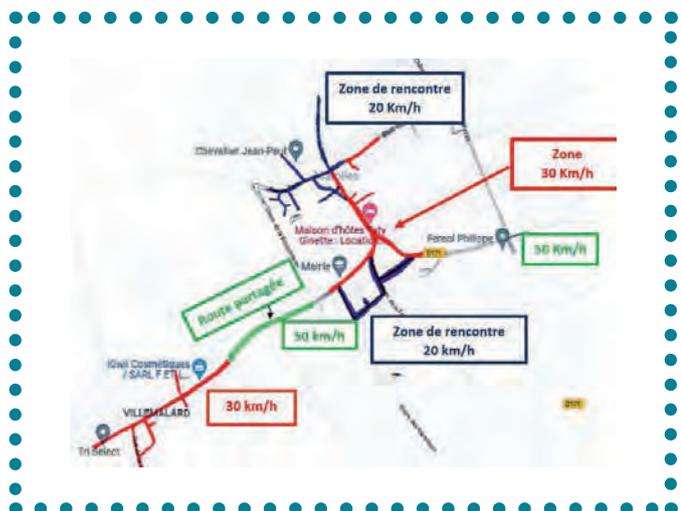
3T5
Limitation de tonnage à 3T5

SAUF LIVRAISONS
Et sauf livraisons

Des zones de rencontre, limitées à 20 km/h seront installées et matérialisées dans le bourg de Marolles. La zone 20 est une zone de rencontre qui a été introduite dans le Code de la route en 2008. C'est un espace de circulation ouvert à tous les modes de déplacement. La vitesse de tous les véhicules (automobile, moto, cyclomoteur, vélo...) est limitée à 20 km/h.

Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet. C'est une zone apaisée, intermédiaire entre une zone piétonne et une zone 30, réalisée dans le souci d'améliorer le bien-être et la sécurité des habitants.

Le piéton est prioritaire sur tous les véhicules. Il peut circuler librement sur toute la zone y compris la chaussée. Cependant, sur cette dernière, il lui est interdit d'y stationner.



Chaucidou, mode d'emploi

Un Chaucidou, qu'est-ce que c'est ?

C'est une CHAUssée pour CIRCulation DOUce.

Tout d'abord, il est important de préciser qu'un chaucidou partage la chaussée en trois espaces :

- Une voie centrale sans marquage au centre pour les voitures, camions et motos.
- Deux voies latérales pour la circulation des deux-roues et piétons.
- Plus concrètement, les vélos circulent à droite de la route, derrière la ligne discontinue.

Pour les voitures, les règles de circulation changent selon le cas de figure :

- Il n'y a aucun véhicule face à moi et la route est dégagée, je circule sur la partie centrale.
- Un autre véhicule arrive en face, je vérifie qu'il n'y a personne sur la voie latérale et je me déporte sur celle-ci pour croiser le véhicule. Je peux ensuite me repositionner au centre.
- Je croise un véhicule mais un vélo roule sur ma droite dans la voie latérale. Je me déporte sur la droite, derrière le cycliste, tout en veillant à conserver les distances de sécurité suffisantes. Une fois que la voiture opposée est passée, je peux dépasser le cycliste en toute sécurité.



LE DOSSIER *PLUi-HD*

Du Plan Local d'Urbanisme (PLU) au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec les volets Habitat et Déplacement (PLUi HD)



Ce document d'urbanisme et de planification, jusqu'alors élaboré par les communes, est désormais élaboré par les intercommunalités, conformément à la Loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) de mars 2014. Agglopolys, en collaboration avec les communes, construit ainsi une stratégie collective et partagée, intégrant les problématiques à l'échelle intercommunale : habitat, équipement public, mobilité, développement économique...

1

Le PLUi-HD, qu'est-ce que c'est ?

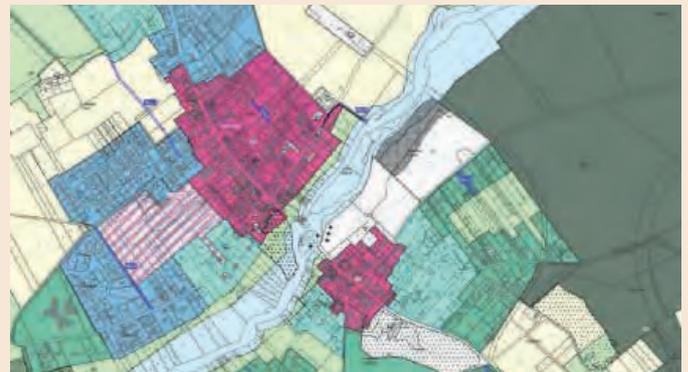
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD) est un document d'urbanisme visant à planifier et gérer le développement et l'aménagement du territoire sur l'ensemble des 43 communes d'Agglopolys pour les dix à quinze prochaines années.

Agglopolys a souhaité se doter de cet outil pour harmoniser les règles entre les communes, préserver et mettre en valeur nos paysages, nos terres agricoles, notre patrimoine pour continuer à accueillir des activités, des entreprises, de nouveaux habitants.

2

Pour quels objectifs ?

Il détermine l'usage des sols sur l'ensemble du territoire intercommunal (zone urbaine, à urbaniser, agricole ou naturelle). Chaque zone possède un règlement spécifique définissant entre autres les constructions autorisées, leurs implantations, leurs aspects, etc. C'est sur la base de ces règles que seront instruites les différentes autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager etc.).



3

Une vision intercommunale de l'urbanisme

L'évolution vers un PLU Intercommunal répond donc à la nouvelle réalité des niveaux de décision et à la nécessité de mise en cohérence des différents PLU des communes.

L'évolution du PLU intercommunal permettra de s'interroger collectivement sur les grands enjeux du territoire (construction d'un équipement culturel, définir une nouvelle zone d'habitat, créer une station d'épuration, un réseau de transport collectif ou un pôle d'activité, protéger les terres agricoles ...).

Enfin, il répond à une nécessité de mutualiser les moyens.

Tout comme le PLU communal, le PLUi HD doit être en cohérence avec les documents élaborés à l'échelle supérieure, notamment le Schéma de Cohérence Territoriale du Blaisois (SCOT). Ce document élaboré à l'échelle du bassin du Blaisois servira de socle au PLUi HD.

Il prend en compte l'environnement et le cadre de vie, vise le développement de l'activité économique et de l'emploi, s'attache à améliorer l'habitat et les mobilités pour répondre aux besoins de la population.

4

Un document unique

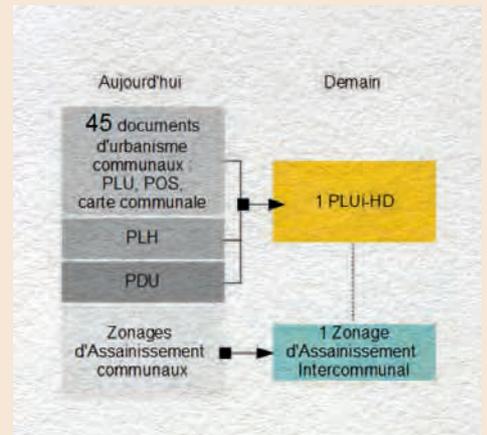
Le PLUi-HD répond à un souci d'uniformisation. Jusqu'à présent co-existent 45 règlements d'urbanisme (RNU, cartes communales, PLU communaux), 1 Plan local de l'habitat (PLH) et 1 Plan de Mobilité (ex PDU).

À sa mise en place, le PLUi-HD sera le seul document stratégique pour mettre en œuvre le projet de territoire.

Le PLUi HD regroupe en un seul document :

- Le zonage des règles d'urbanisme pour l'ensemble du territoire de l'agglomération,
- les orientations en matière de déplacements urbains (Plan de Déplacements Urbains),
- Les orientations en matière d'habitat (Programme Local de l'Habitat).

En parallèle sera élaboré le zonage d'assainissement Intercommunal.



5

Les étapes du PLUi-HD

Pour donner suite à un diagnostic du territoire, à une analyse de l'état initial de l'environnement, de la consommation d'espaces naturels et agricoles et à une étude de l'impact du projet sur l'environnement, un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été établi, c'est lui qui définit les orientations générales des politiques d'aménagements, d'équipements, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers...



6

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Les orientations générales du PADD peuvent être illustrées, de manière synthétique, de la manière suivante :

- Une dimension paysagère exceptionnelle au cœur de la stratégie d'attractivité.



- Des espaces agricoles à préserver et valoriser.



- Un développement du territoire en limitant la consommation d'espace.



- 590 logements/an (400 dans le Cœur d'Agglo - 120 dans les Pôles - 70 dans les communes rurales)



- Un développement équilibré entre le nord et le sud de l'agglomération

- Un développement organisé et hiérarchisé des parcs d'activités.

CHOISIR SON MODÈLE D'IMPLANTATION



FAÇADE SUR RUE



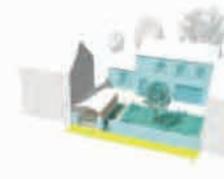
PIGNON SUR RUE



MAISON SUR COUR



JARDINET À L'AVANT



JARDIN À L'AVANT



SECOND RANG

DES REGLES POSITIVES
être plus clair vis-à-vis du pétitionnaire

UN CHOIX MULTIPLE
intégrer la diversité des situations dans une même zone

DES REGLES FINES ET CIRCONSTANCIÉES
à chaque modèle des règles spécifiques

7

Les Zones à vocation d'habitat

Le PLUi-HD d'Agglopolys, a choisi de mettre en place, pour les zones à vocation d'habitat, des règlements à modèles. En effet, pour préserver la richesse des cadres de vie habités du territoire d'Agglopolys, et l'hétérogénéité des implantations et insertions urbaines existantes, chaque règlement à vocation d'habitat propose différents

modèles d'implantations afin que les porteurs de projets puissent choisir le modèle qui correspond le plus à ses envies, ses besoins mais aussi la morphologie de sa parcelle. Pour chaque modèle, sont déclinées des règles pour bien réussir son projet (par exemple, sont définis les ingrédients à respecter pour faire un beau « pignon sur rue »).

À noter pour Marolles

La commune fait partie de l'unité géographique du Plateau de Beauce.

Au niveau du recueil des avis, des modifications ont été demandées afin de répondre aux besoins tout en tenant compte des contraintes : préservation de murs bordant des sentes, d'arbres remarquables sur la commune, du petit patrimoine. Le travail d'actualisation met en évidence des erreurs et des incohérences qui ont fait également l'objet de demande de modifications.



Défi Inter-Entreprise **#Super Héros**

The header features the title 'Défi Inter-Entreprise #Super Héros' in a mix of blue and green fonts. To the left is a light green line-art illustration of a person in a kayak with a paddle. To the right is a similar illustration of a person on a bicycle.

Les couleurs de Marolles ont fièrement été portées par **4 conseillers municipaux** le 17 septembre dernier à l'occasion du défi interentreprises. Cet événement sportif majeur est organisé tous les ans par Agglopolys dans le cadre idyllique du château de Chambord. Cette édition 2021 est parvenue à rassembler **305 équipes pour 1220 participants dont 4 Marollais motivés comme jamais.**

C'est **tout de vert vêtu** et avec beaucoup de panache que notre équipe de choc représentée par Benoît Genay, Fabien Gilles, Karine Lorant et Nicolas Content s'est présentée sur la ligne de départ. Il ne leur a fallu qu'un peu plus de **57 minutes** pour arriver à bout des **3,5 kms de course à pied, 7 kms de VTT et 600 m de canoë** dans les douves du château. Beaucoup d'efforts et de sueurs vite oubliés lors du dîner de clôture dans la salle du jeu de Paume.

Bravo à vous !

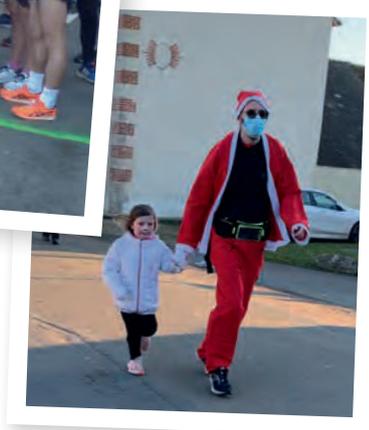




LES MOMENTS FORTS DE L'ASSOCIATION

- Depuis 1976 une course à pied, (la plus ancienne du département) créé l'événement à Marolles, « le **trail de la Grand Pierre** ». Cette année il aura lieu le 12 juin, et passera par la Commune d'Averdon.
- Depuis 1994 a lieu un meeting pour les E.A./PO qui a lieu en fin de saison u mois de juin.
- Mais aussi, 1 défi courses qui réunit 150 enfants de tous les clubs du département.
- Le club est support technique de la course « Mars bleu » en soutien à la Ligue contre le Cancer organisée sur le parking de Decathlon à Villebarou le 5 mars 2022.
- La Course des Pères Noël, grand moment de convivialité auquel chacun peut participer, coureurs ou supporters de tous âges, est organisé à la mi-décembre.

Celle de 2021 a été un grand moment de joie et de partage après 2 années difficiles.



Athlé



Incontournable à Marolles, l'ASM, l'Amicale Sportive de Marolles Athlétisme créée en 1972 compte actuellement 140 licenciés.

A partir de 6 ans, à l'ASM Marolles, il est possible de pratiquer toutes les disciplines de l'Athlétisme en loisir ou en compétition :

- Le sprint
- Le ½ Fond
- La marche athlétique
- Les Sauts
- Les lancers
- La course à pied (loisir ou compétition)
- La marche nordique

Depuis un an, une section running a même été ouverte et il est également proposé une séance de renforcement musculaire le mardi soir (pour tous niveaux).

Le club accueille tous niveaux de pratique, les débutants sont les bienvenus.

Les encadrants

Le club compte 12 entraîneurs, 18 membres du bureau et 4 Juges. Il est très actif au sein du Comité Départemental d'Athlétisme, des représentants siégeant au bureau directeur de la Ligue du Centre et dans les différentes commissions de la Ligue.

Les entraînements du club ont lieu

- Enfants âgés de 6 à 11 ans
le jeudi de 18 h à 19 h 30.
- Enfants âgés de 12 à 18 ans
mardi et vendredi de 18 h à 19 h 30
- Marche nordique
mardi et jeudi de 18 h à 19 h 30
- Groupe Adultes
mardi, vendredi et dimanche
au stade de Marolles de 18 h à 19 h 30



↪ Départementaux de Cross



Club ASM ↪



↪ Trail de St-Gervais

Inscriptions

Contactez son Président David TAVERNE
asm.marolles@orange.fr ou au 06 72 30 90 41



Ghislain STORELLI

un artiste à Marolles

Depuis tout petit, cet enfant de Marolles, issu d'une famille de militaire et né pendant la guerre, aimait à dessiner dans la marge de ses cahiers d'écolier.

Après des études au Prytanée Militaire de la Flèche et une école de commerce, il gagnera à la fin de ses études un billet d'avion pour effectuer un stage en Afrique du Sud et gardera à jamais le goût des voyages et de l'Afrique en particulier.

Après son service militaire, effectué au Maroc dans la coopération en tant qu'enseignant pendant 2 ans, Ghislain fera carrière dans un grand groupe international et se spécialisera dans le textile.

Il exercera, entre autres, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Congo, au Nigeria, au Sénégal avec son épouse Nicole et ses 4 enfants à ses côtés.

Conseillé par un ami qui sentait en lui un besoin de se détendre, il se lancera dans l'aquarelle.

Les vacances de la famille rimeront toujours avec Marolles où il a développé ses talents d'aquarelliste sans avoir jamais pris de cours mais en se nourrissant de lectures et de rencontres avec des peintres.

Toutes sortes de paysages l'ont inspiré et l'inspirent encore plus depuis sa retraite en 2006. Les paysages de son enfance bien sûr, ceux de l'Afrique ou d'autres pays qu'il a visités en passant par la faune, la flore et les sujets.

C'est avec beaucoup de plaisir qu'il partage sa passion et raconte sa vie faite de voyages et de rencontres.



Une passion partagée

Le musée des pompiers

On l'imagine petit, le nez collé à la fenêtre à chaque fois qu'il entendait la sirène des pompiers, Christophe JANNOT a toujours su que d'une manière ou d'une autre l'univers des pompiers s'ouvrirait à lui.

Pompier volontaire à 16 ans à la caserne de Blois, très tôt collectionneur d'objets relatifs au monde des pompiers, il embrasse une carrière militaire pendant 20 ans et s'engage dans les forces spéciales de l'armée de terre du 1^{er} RPIMA (1^{er} Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine). Après une carrière bien remplie, il revient à la vie civile. Sa collection ayant pris de l'ampleur et son domicile ne pouvant plus contenir ses acquisitions, ce collectionneur effréné a l'idée d'acquérir une bâtisse du centre bourg de Marolles, l'ancien restaurant de la Toque Rouge, fermé depuis longtemps, et d'en faire un lieu d'exposition et de partage après de conséquents travaux de réhabilitation.

Le musée des pompiers et son association « **Mémoire et souvenirs des Sapeurs-Pompiers du 41** » sont nés.

La commune de Marolles a volontiers prêté à Christophe ses « trésors » notamment sa pompe à bras, 2 drapeaux et 3 diplômes exposés au beau milieu du musée richement scénographié.

Passionné et intarissable, Christophe a toujours voulu partager sa passion et ouvre volontiers son musée sur demande.

Récemment, il a reçu l'amicale des vieilles roues du Val de Loire et un groupe de pompiers belges en visite dans la région. Le musée est ouvert lors des journées du patrimoine et est mis en scène pour Halloween.

L'entrée est gratuite, Christophe s'en remet au bon vouloir des visiteurs pour l'aider à gérer les frais d'entretien de son musée.

Pas un jour sans le voir « bichonner » son musée et raconter avec passion l'histoire de chaque objet sur lequel vous portez les yeux.



14, rue de la Mairie
41330 Marolles
mssp41@laposte.fr



2 femmes à l'honneur



Sofia BATAILLE et les pompes funèbres MÉMORYS

Après quinze ans au service de la commune de Marolles, Sofia a changé de vie professionnelle et s'est reconvertie dans le domaine du funéraire à Blois.

Sofia BATAILLE assistante de direction de formation, a commencé sa carrière dans le secteur privé avant de devenir une fonctionnaire territoriale. En effet, de 2004 à 2019, elle fût responsable de la bibliothèque scolaire de l'école de Marolles. Elle a ainsi connu quelques générations d'enfants de la commune, des enfants qui sont devenus adultes à leur tour et qu'elle croise de temps à autre dans différents secteurs professionnels.

Sofia a quitté ensuite l'école et sa bibliothèque pour choisir un projet professionnel qui lui tenait à cœur.

Après une formation de conseillère funéraire puis de dirigeante d'entreprise, Sofia se lance dans la création de son entreprise, MEMORYS en 2020.

Elle a délibérément choisi de donner du sens à son existence : « Je souhaitais réellement accompagner les familles dans leur douleur ce qui n'est pas forcément le cas dans les grands groupes de pompes funèbres qui ne proposent que des prestations standard ».

MÉMORYS est une agence funéraire de proximité, la seule entreprise de pompes funèbres indépendantes de l'agglomération de Blois avec pour objectif de remettre de l'humain au cœur d'une activité devenue souvent purement commerciale.

Depuis janvier 2022, signe que ce modèle indépendant et raisonné est un bon choix, l'entreprise s'est agrandie avec l'ouverture d'une nouvelle agence à Vendôme.

Douce, attentionnée, disponible, Sofia est entourée d'une équipe de 5 salariés à l'écoute de leurs clients 24h/24 et 7j/7.

MEMORYS

18 avenue de Vendôme à Blois

02 54 74 70 00





Caroline GRAILLOT et la SE MAURICE, groupe BARBAT

Directrice technique et commerciale de la Sté BARBAT Recyclage, spécialisée dans la collecte, le tri, le regroupement et le conditionnement des déchets industriels, Caroline GRAILLOT a fait du respect de l'environnement son métier.

Issue d'une famille de récupérateur, Caroline a rejoint le groupe BARBAT en 2001 à la suite de sa fusion avec les ETS MAURICE de Marolles dont la spécialité est le tri sélectif dont elle est la gérante. En 2010, elle devient de plus Directrice technique et commerciale du groupe fort de 70 salariés répartis sur 3 Sites (Blois, Marolles et Ingré dans le Loiret) d'une surface globale de 50 000 m².

La vocation du groupe est de réduire les nuisances issues du développement industriel et d'éviter les dépôts industriels sauvages.

L'entreprise est certifiée ISO 14001 - système de management permettant d'instaurer les conditions nécessaires à une amélioration continue des performances

environnementales d'une organisation et ainsi d'apporter sa contribution à la préservation des ressources naturelles et au respect des objectifs environnementaux.

Caroline est très fière d'apporter des solutions globales aux entreprises pour la gestion de leurs déchets avec notamment un centre de tri de déchets industriels banals et est également fière de compter dans l'équipe de Marolles, 5 salariés en insertion.

Toujours à la recherche d'innovation et d'amélioration des pratiques, elle a engagé le groupe dans la transition numérique avec entre autres dans les mois à venir l'équipements des chauffeurs en tablettes pour la gestion et le suivi de leur empreinte carbone.

Femme engagée, Caroline GRAILLOT vient d'être élue Vice-Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher chargée notamment d'accompagner les entreprises dans la réussite leur transition écologique et préside la commission des finances.



Que fait l'Agglo pour vous ?



Gestion des déchets

- collecte les **déchets ménagers**
- organise le **tri sélectif** (points d'apport volontaire et déchetteries)
- encourage la **réduction de déchets produits** et leur recyclage

La collecte des déchets, un spectacle au Jeu de Paume, le réseau de transports en commun Azalys ou bien encore le centre aquatique Agl'eau, Agglopolys fait partie de votre quotidien.



Développement économique

- favorise l'**implantation des entreprises**, en développant des zones d'activités dédiées à l'industrie, l'artisanat et au tertiaire
- accompagne les entrepreneurs dans leur développement (pépinières d'entreprises, aides financières...)
- soutient le maraîchage, promeut les **producteurs locaux** (label « En direct de nos fermes ») et les AOC viticoles
- aide les **hébergements hôteliers** et les **commerces**



Environnement

- agit en faveur de la **biodiversité** (lutte contre le frelon asiatique, développement du pâturage...)
- lutte contre la **pollution de l'air**
- favorise la **transition énergétique**



Emploi & Insertion

- accompagne les **filières porteuses d'emplois**
- soutient la Maison de l'emploi, la Mission locale, le Bureau Information Jeunesse, l'École de la 2^e chance



Action sociale

- accompagne les **personnes en difficulté** (adultes sans enfant mineur à charge, bénéficiaires du RSA)
- accompagne et aide les **personnes âgées** et les **personnes en situation de handicap** (soutien à domicile)



Tourisme

- assure le développement, l'accueil et la promotion touristique via l'**Office de Tourisme Blois-Chambord**
- gère les itinéraires cyclables **Loire à vélo** et **Châteaux à vélo**



Eau & Assainissement

- fournit l'**eau potable** (dans 26 communes)
- gère l'**assainissement des eaux usées**
- protège les milieux aquatiques et prévient des **inondations**



Urbanisme & Habitat

- élabore le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (fixe les règles d'organisation du territoire)
- participe aux grandes opérations de renouvellement urbain (quartiers Nord et Bouillie à Blois...)
- fixe les objectifs de construction et rénovation du logement social
- accompagne les ménages dans la rénovation énergétique
- gère les aires d'accueil des gens du voyage
- protège et améliore les paysages



Enseignement supérieur

- soutient le développement des 13 établissements d'enseignement supérieur (extension INSA Centre-Val de Loire, réhabilitation CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat...)



Mobilité

- organise les transports publics (urbains, scolaires, à la demande, des personnes à mobilité réduite)
- encourage les modes de déplacement doux (construction de pistes cyclables, location et aide à l'achat de vélos à assistance électrique, etc.)
- aménagement et entretien 165 km de voiries



Culture

- assure l'enseignement musical et artistique
- gère un réseau de bibliothèques

Des équipements communautaires au service des habitants

Le Jeu de Paume ■

Le centre aquatique Agl'eau ■

La piscine Tournesol ■

Les piscines saisonnières : Lac de Loire, Herbault, patageoire du parc des Mées ■

Les bibliothèques : Abbé-Grégoire et Maurice-Genevoix à Blois, Veuzain-sur-Loire ■

Le conservatoire de musique et théâtre, l'école de musique de Fossé ■

L'école d'art ■

10 déchetteries ■

Le crématorium du Val de Loire ■

Les fourrières animale et automobile ■

Le pôle d'échanges scolaires ■

Le centre social La Chrysalide à Vineuil ■

Les résidences autonomie Lumière et Vauquois ■

Le Lab, pôle d'entreprises ■

37 stations d'épuration ■

22 châteaux d'eau ■

Le parc des Mées ■



Loisirs

- gère les piscines
- soutient les manifestations sportives et culturelles

AZALYS

une offre de transport complète



Résago

Ce service de transport à la demande (TAD) permet, sur réservation préalable, de se déplacer du domicile (sur le domaine public) vers un ensemble de points d'arrêt.

Le service fonctionne tous les jours de l'année à des horaires fixes (hors 1^{er} mai).

Sur Blois, La Chaussée Saint-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt, Villebarou et Vineuil, Résago est accessible à toutes les personnes résidant à plus de 500 mètres réels d'un arrêt des lignes A à I. Pour toutes les autres communes d'Agglopolys, il est ouvert à tous les habitants.

Le territoire est découpé en 4 zones définies autour de pôles relais (communes équipées de l'agglomération).

Pour chaque zone, Résago propose du lundi au samedi :

- 3 allers/retours pour les communes rurales à partir de votre adresse et à destination des pôles relais de votre zone et 6 allers/5 retours à partir des pôles relais et à destination du cœur d'agglomération sur les points d'arrêts suivants :
 - Blois : Denis-Papin, Gare, Hôpital
 - La Chaussée Saint-Victor : Polyclinique
 - Villebarou : centre commercial Blois 2
- Les dimanches et jours fériés, 2 allers-retours sont possibles à partir de votre zone.

Correspondance possible et gratuite avec le reste du réseau Azalys.

Handigo

Ce service de transport à la demande est réservé aux titulaires de la **Carte Mobilité Inclusion**, mention invalidité ou de la carte d'invalidité avec un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 %. **Sur réservation préalable**, Handigo vous transporte de porte à porte avec des véhicules adaptés de 7 h à 19 h du lundi au samedi, et de 9h à 19h le dimanche.



AVEC AGGLOPOLYS, JE ME DÉPLACE À VÉLO !

La communauté d'agglomération de Blois encourage les modes de déplacements doux, pour vous aider à lâcher le volant au profit du guidon !

Je loue un vélo à assistance électrique

Profitez d'un vélo électrique de location à partir de 135 euros*/ an seulement, (*avec la prise en charge de la moitié du prix de l'abonnement par votre employeur, obligation légale). La location peut se faire à l'année, au mois ou au trimestre et comprend deux entretiens préventifs par an dont le changement de batterie si nécessaire.

Location Azalys	1 mois	3 mois	1 an
Abonné Azalys	30 €	60 €	180 €
Non-abonné	45 €	90 €	270 €

Pour les étudiants: - 50%.

Les vélos de location, de marque française, ont une transmission à cardan très fiable, sans salissure ni déraillement possibles.

Se connecter sur velo.azalys.agglopolys.fr pour effectuer la réservation de son vélo et fixer un rendez-vous personnalisé.

Contact :

Les vélos verts – 3 avenue Gambetta à Blois
Tél. 02 54 74 57 05

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30
- Le samedi de 9h30 à 12h30
- Fermé les dimanches et jours fériés

J'achète un vélo électrique à moindre frais

Dans le réseau de magasins partenaires, 25% du prix du vélo est pris en charge par Agglopolys (soit jusqu'à 400€ remboursés). Deux subventions possibles par foyer. Démarche dématérialisée en ligne : agglopolys.fr

Je dis adieu au péage et j'adopte le train + vélo

Un garage à vélo sécurisé (50 places) est à disposition en gare de Blois pour permettre aux actifs de se rendre facilement de la gare à leur lieu de travail. Abonnement mensuel : 8€ / Trimestriel : 15€ / Annuel : 40€.

Contact : Stationéo, 2 av Gambetta à Blois.

Tél. 02 54 70 58 30.



J'adopte la carte papier « L'Agglo à vélo »

Cette carte des itinéraires cyclables permet aux cyclistes de découvrir les raccourcis possibles, de visualiser d'avantage les continuités cyclables et les trajets les plus sécurisés sur le territoire d'Agglopolys.

Obtenez cette carte papier sur simple demande auprès d'Agglopolys : mobilites@agglopolys.fr.

Elle est aussi téléchargeable sur agglopolys.fr



Informations et contact

Direction Mobilités d'Agglopolys
02 54 56 49 95

Géovélo



Cette application est disponible gratuitement sur votre smartphone pour le territoire d'Agglopolys, sur App Store & Google play.

- **Navigation** - L'application fonctionne comme un GPS et vous guide en temps réel lors de vos trajets.
- **Itinéraire** - Calculez des itinéraires adaptés à votre pratique, du parcours le plus rapide au plus sécurisé. L'application choisit en priorité les pistes, les bandes cyclables et les rues peu passantes pour vous assurer confort, sécurité et tranquillité.
- **Statistique** - Mois par mois, suivez vos statistiques : kilomètres parcourus, calories consommées, vitesse moyenne, etc.
- **Découverte** - L'application vous propose des balades urbaines et la découverte des plus beaux paysages.

Les services Géovélo sont disponibles également via les sites internet geovelo.fr ou agglopolys.fr

Le mot

des sapeurs pompiers



Cela fait maintenant presque 2 ans que la crise sanitaire nous a obligé à modifier nos procédures d'intervention pour porter secours tout en se protégeant.

Outre le port du masque en intervention, les sapeurs-pompiers, volontaires comme professionnels, ont, comme les personnels soignants, l'obligation d'être vaccinés. Pour le centre d'Averdon, Champigny, Marolles, la totalité des SPV sont vaccinés depuis le mois de juin.

Grâce à cela, nous avons pu continuer à exercer nos missions.

Mais les années 2020 et 2021 furent pour le centre deux années particulières. En effet, certains de nos anciens, atteints par la limite d'âge, ou pour voguer vers d'autres engagements, nous ont quittés. Nous les remercions pour leur engagement sans faille durant cette trentaine d'années. D'autres personnels pour diverses raisons sont partis vers d'autres centres, c'est en tout 6 sapeurs-pompiers qui ont quitté les effectifs.

Il nous faut donc trouver de nouvelles recrues pour pérenniser le centre, et continuer la distribution de secours de proximité. Aussi en 2021, nous avons accueilli parmi nous Aimeline, de Champigny, puis au 1^{er} janvier 2022, trois jeunes, Benjamin d'Averdon, Chloé et Clément de Champigny.

Notre activité a diminué depuis deux ans, car nous ne sommes plus capables de répondre à toutes les demandes de secours du fait du manque de personnels. Et demain, peut-être vous, ou vos proches, en aurez besoin.

Nous recherchons encore des volontaires, voulant consacrer un peu de temps, donner du sens à l'engagement, développer leurs compétences dans le domaine du secourisme ou de l'incendie, et rejoindre une équipe. N'ayez pas d'appréhension, venez nous rencontrer. Faites le premier pas vers nous, nous vous accompagnerons pour les suivants.

Venez nous rencontrer les vendredis soir de 19 h à 20 h au centre d'Averdon, ou le deuxième dimanche matin de chaque mois lors de nos manœuvres.

Les pompiers volontaires de la commune de Marolles sont Jonathan Grisez, Grégoire Grisez et Benoit Genay.

AVERDON
CHAMPIGNY
MAROLLES
SAPEURS POMPIERS

Le
saviez-vous
?

MAROLLES,

un village où il fait bon vivre

Le 3^{ème} palmarès des villes et villages où il fait bon vivre, le seul à classer les 34 827 communes de métropole, conforte la reconnaissance des villes moyennes et des villages correspondant le mieux aux attentes des Français.

Avec sa position de 7^e commune au niveau départemental, ce classement nous rappelle, si besoin, la qualité de vie dont nous disposons à Marolles.



Retrouvez le classement sur :
www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com



Merci à vous tous, car la qualité de vie d'un village, ce sont ses infrastructures mais également et surtout ses habitants.



ÉTAT Civil

Naissances



Liv GARNON
12 janvier 2021

Andréa DUPAS
13 mars 2021

Malône AUGE
08 avril 2021

Rébéca JEULIN MIGUEL
12 mai 2021

Jade CHAGNAUD GEOFFROY
17 mai 2021

Owen QUINET
26 juin 2021

Arthur VESSIER
24 novembre 2021

Elynn MAGNE BERTHELOT
26 novembre 2021

Félicitations aux parents

Mariages



Pascal LEBON & Catherine DUTRAY
10 avril 2021

Jérôme CARLIER & Johanna THIBAUT
22 mai 2021

Félicitations aux mariés

Décès



Anna AUTRET
20 avril 2021

André NEVEU
26 septembre 2021

Annette LHUILLIER
25 octobre 2021

Sincères condoléances aux familles

Agenda

#Retour vers le futur

Ces 2 dernières années ont profondément marqué nos vies, nos habitudes et nos libertés. Les rencontres, le plaisir d'être ensemble, les événements conviviaux qui caractérisent Marolles ont été entravés et/ou pour la plupart annulés. Alors soyons clairs nous avons tous à cœur de retrouver tous ces événements qui jalonnent l'année de notre commune. Que ce soit les trailers qui arpentent la belle réserve de Grand-Pierre et Vitain au printemps, la fête de l'école, la cérémonie des vœux par 2 fois annulée ou encore les voix de la Marolline éteintes depuis presque 2 ans. La liste est longue mais la frustration doit laisser place à la joie de se retrouver, de fêter la vie à la manière d'un Marollais. Alors consulter dès à présent l'agenda ci-dessous. Au plaisir d'être ensemble... sans masque 😊!



MAI 2022

- 1 Challenge stephane ricco (ESFM)
- 8 Cérémonie de commémoration 8 mai 1945 (Municipalité)
- 21 Concert "Cantates de Bach" à l'église (Municipalité)
- 22 Paëlla (Comité des fêtes)

JUIN 2022

- 12 Trail de la Grand Pierre (ASM)
- 12 Élections législatives (Municipalité)
- 19 Élections législatives (Municipalité)
- 22 Meeting jeunes (ASM)

JUILLET 2022

- 3 Fête des Écoles (Marolles/Champigny/Averdon) (Comdesmomes)
- 14 Cérémonie au monuments aux morts à midi
- 16 Feu d'artifice et animation musicale (municipalité)

SEPTEMBRE 2022

- 3/4 Week-end randonnées (CJNA)
- 24 Concours de belote (Ensemble et Solidaire)

OCTOBRE 2022

- 16 Octobre rose (ASM)
- 31 Halloween

NOVEMBRE 2022

- 11 Cérémonie de commémoration 11 novembre 1918 (Municipalité)
- 18 Goûter des anciens

DECEMBRE 2022

- 17 Course des pères Noël (ASM)

PROGRAMME DES ASSOCIATIONS

2021/2022

SALLE DES FÊTES

Centre Bourg

QI KONG

Lundi 17 h à 18 h 15
Association ÉPHÉMÈRES
Contact 06 28 33 28 50

GYM

Lundi 19 h 15 à 20 h 15
Association GYM
Contact 02 54 20 05 52
06 63 03 01 24

CHORALE DES ANCIENS

Mardi de 16 h à 18 h
Contact 06 85 62 39 49

MÉDITATION

Mardi 18 h à 18 h 45
Mercredi 14 h 30 à 15 h 15
Association ÉPHÉMÈRES
Contact 06 28 33 28 50
07 70 46 97 04

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

Jeux de société
1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois
14 h à 17 h
Contact 02 54 20 03 90
06 85 97 04 94

YOGA

Mardi 14 h 30 à 16 h
Association GYM
Contact 02 54 20 05 52
06 63 03 01 24

KRAV MAGA

Mardi
Mercredi 19 h à 21 h
Jeudi
Association Defendis Académie
Contact 06 37 42 26 37

CLOSERIE 1^{er} étage

Centre Bourg

ATELIERS

Jeux de réflexion
1 samedi par mois
15 h 30 à 18 h 30
« Au secours
ma poubelle déborde »
Association ÉPHÉMÈRES
Contact 06 28 33 28 50

LOISIRS CRÉATIFS

Jeudi 14 h 30 à 17 h
Association ÉPHÉMÈRES
Contact 06 28 33 28 50

LA MARCHÉ

Le lundi à 14 h 30
Contact 06 70 44 99 83

ALCOOL ASSISTANCE

Permanence 1 samedi par mois
Contact 06 43 54 06 61
02 54 20 00 08

COUR DU SECRETARIAT

24, rue des Ecoles

OUTIL EN MAIN

Enfants à partir de 9 ans
Mercredi de 14 h à 17 h
Contact 06 08 24 08 18

CJNA 8/18 ans

Centre Jeunes Nature Animaux
Samedi 14 h
Contacts 06 86 58 06 75
06 31 90 00 78

BIBLIOTHÈQUE

Mardi de 17 h 30 à 19 h 30
1^{er} Samedi du mois 10 h à 12 h
Contact 07 68 65 21 64

STADE

Centre Bourg

ATHLÉTISME

Adultes et enfants 8/11 ans
Diverses disciplines et événements
Contact 06 72 30 90 41

Cérémonies du 14 juillet



“

Les fusées sont en places,
les valises de déclenchement
sont ouvertes, il ne reste plus
qu'à appuyer sur le bouton.

”

Le chemin pour célébrer le 14 juillet en 2021 dans notre village était parsemé d'embûches.

Tout d'abord la crise sanitaire et son lot de restrictions, nous étions suspendus aux décisions préfectorales, et, enfin, le feu vert est donné.

Mais c'est la météo qui prend le relais et nous impose de décaler les festivités prévues au 16 juillet.

Comme si, cela ne suffisait pas, l'harmonie qui devait jouer pour nous, n'était plus disponible, du fait du décalage de date...

Mais tous ces tracasseries s'évanouissent en fumée le jour J, la place de la mairie se pare de drapeaux tricolores, nos artificiers sécurisent le stade, et même la météo devient radieuse. Les festivités peuvent démarrer !

Après le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, les familles se sont regroupées autour de la mairie pour recevoir leurs lampions et partir autour du village pour la retraite aux flambeaux.

Le soir venu, c'est dans la cour de la Closerie que le spectacle commence. C'est Guido Zatilla qui est chargé de mettre l'ambiance et on peut dire que c'est plutôt réussi !

Aux sons des grands standards de la chanson française et internationale interprétés en live, le public, peu à peu, se laisse entraîner et esquisse des pas de danse. La fête nationale et son esprit de bal populaire est bien au rendez-vous.

La foule se masse dans la cour de la Closerie, tout le monde attend l'heure du feu d'artifice.

En coulisse, Fabien Gilles (adjoint aux finances) est fin prêt. C'est lui notre artificier, les fusées sont en places, les valises de déclenchement sont ouvertes, il ne reste plus qu'à appuyer sur le bouton.

23 h, l'heure H, tous les regards sont tournés vers le stade, et, pendant une douzaine de minutes, le ciel s'embrase de boules multicolores, de fusées et autres feux d'artifices.

Le public est conquis.

Le bouquet final terminé, les applaudissements fusent, puis le silence retombe sur le stade.

Tout le monde se retrouve pour le verre de l'amitié, offert par la municipalité, dans la cour de la Closerie.

Mais la fête est loin d'être terminée, Guido reprend sa guitare et nous fait danser jusqu'au bout de la nuit.



Rendez-vous
le 16 juillet
2022 !

Les journées du patrimoine

Sous l'impulsion de Mme la Maire et du Conseil municipal, MAROLLES a organisé ses premières journées du Patrimoine ce dimanche 19 septembre 2021. Malgré un temps maussade, mais heureusement sans pluie, 4 manifestations se sont déroulées dans le centre bourg.

L'ouverture du musée des pompiers

Christophe JANNOT a profité de cette journée du patrimoine pour ouvrir son musée dédié à l'histoire et à l'évolution des pompiers au cours des siècles derniers (voir article page 25).

De nombreux visiteurs ont été séduits autant par ce lieu insolite et enrichissant, au cœur de notre village, que par les anecdotes et les histoires d'un Christophe passionnant et passionné.

Afin de faire le lien avec la manifestation automobile, Christophe avait aussi exposé sa Jeep Delahaye transport de troupe des années 50 et sa pompe à eau.



La manifestation automobile

Une douzaine de voitures étaient réunies sur la place devant le Musée. Les visiteurs avaient seulement à traverser la rue pour admirer les voitures du Patrimoine :

Une Renault 4cv • 3 Peugeot 205 • 1 Volvo P1800 • 1 Renault Mégane RS • 1 Renault Clio RS • 1 Peugeot 204 • 1 coupé CG • 1 MG • 1 Simca rallye 3 • 1 Citroën C4 Torpédo des années 30.

Pour la petite histoire, la Citroën C4 a appartenu au père de Daniel BROSSE qui l'avait achetée en 1935 comme voiture « à tout faire » au château de Pezay. D'ailleurs, une plaque signalétique de M BROSSE – père est fixée dans l'aile. Toutes les voitures exposées cette année appartiennent à des habitants de Marolles et vous pouvez les voir circuler aux beaux jours dans notre village. Le rendez-vous est donné en septembre 2022 pour une nouvelle exposition.

La visite de l'église

L'église fut également ouverte toute la journée pour permettre au public de l'admirer et faire sa découverte. La construction de la première église date du XI^{ème} siècle avec un intérieur magnifique à découvrir et redécouvrir. Pour plus d'histoire, vous pouvez naviguer sur le site de Marolles : L'église Notre-Dame | marolles41

À cette occasion, il était possible de s'émerveiller devant les bancs remarquablement entretenus, les tenues religieuses exposées. L'idée d'ouvrir notre église aux Journées du Patrimoine a permis de lancer la restauration du Chemin de Croix.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui ont permis de raccrocher ces 14 tableaux de notre patrimoine religieux. Venez les re-découvrir !

Pour célébrer ce retour, la cérémonie du chemin de croix s'est déroulée, cette année, en l'église de Marolles.



L'ouverture de la Mairie



Pour ces Journées du Patrimoine, le Conseil Municipal avait décidé d'ouvrir la Mairie et la salle du conseil. Ce lieu républicain et emblématique de notre démocratie était un lieu méconnu des habitants de Marolles. Plusieurs conseillers se sont relayés tout le long de la journée pour expliquer le déroulement d'un conseil municipal. Plusieurs affiches retraçaient l'histoire de Marolles.

La liste de tous les maires de Marolles depuis la Révolution française était également présentée. Isabelle SOIRAT est la première femme maire depuis 1789.

Merci à tous pour vos nombreux retours positifs sur cette journée qui nous poussent à reconduire cet événement au cœur de notre village.

Halloween 2021



Dimanche 31 octobre, sorcières et monstres se sont rassemblés devant la salle des fêtes de Marolles pour partir en quête de friandises.

Trois parcours étaient organisés selon les âges des participants. Les plus petits sont partis à l'assaut des abords de l'école et du lotissement des Grands Clos. Les apprentis-monstres ont fait un détour par le cimetière et le château (hanté ?). Les confirmés sont partis à l'abordage de la rue de Blois et ses environs.

Les habitants avaient bien joué le jeu : décors et bonbons étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir de nos enfants.

La fête d'Halloween a été cette année « horrifiée » par la mise en scène très réaliste du musée des sapeurs-pompiers.

La collation offerte par la commune aux petits et grands a été aussi appréciée après cette marche nocturne.

Merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine pour d'autres frissons !

11 novembre



8 mai



Goûter des anciens

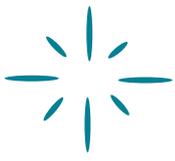


Les serveurs du goûter des anciens

Les colis de Noël aux anciens



Remise d'un colis



Marolles

EN IMAGE

